

Biographie chronologique du Président Habyarimana

(par Eugène Shimamungu)

ENFANCE

8 mars 1937 : Fils de Jean Baptiste Ntibazilikana et Suzanne Nyirazuba, Juvénal Habyarimana naquit en fin de matinée le 8 mars 1937 à Gasiza au Bushiru dans le Nord-Ouest du Rwanda, en province actuelle de Gisenyi. L'enfant qui venait de naître dans la ferveur chrétienne fut considéré comme un don de Dieu, comme son nom l'indique « Seul Dieu donne la vie », abrégé d'un proverbe rwandais *Habyara Imana, abantu bakarera* « Dieu pourvoit à l'essentiel, aux hommes revient l'accessoire ». Sa lignée peut être retracée du côté de son père jusqu'à la 12^{ème} génération : Habyarimana – Ntibazilikana – Rugwiro – Ruhara – Ndabateze – Mahinda – Mpaka – Buronko – Nyamwendaruba – Nkwama – Samari – Cyuhira – Mateke. C'est une lignée du clan *Abungura b'abashyushya*.

1945 –1951 : Ecole primaire à l'école paroissiale de Rambura, puis à la mission catholique de Nyundo pour la 6^{ème} (dernière année). La mission catholique de Nyundo produira trois des « camarades du 5 juillet » : Laurent Serubuga, Aloys Nsekaliye, Théoneste Lizinde.

JEUNE ETUDIANT

1951-1959 : Humanités commencées au Petit Séminaire de Kabgayi. C'est là qu'il rencontre ses futurs Ministres et collaborateurs entre autres Thaddée Bagaragaza, Déogratias Gashonga, Célestin Kabanda, Antoine Nyilinkindi, Simon Ntigashira, Juvénal Renzaho, Matthieu Ngirumpatse. Dès qu'il ne se sentit plus la vocation de devenir prêtre, il demanda de son propre gré au Père Supérieur de pouvoir quitter le Séminaire. Le Père Supérieur connaissait les Pères Barnabites de Bukavu (Congo Léopoldville à l'époque), il donna à Habyarimana une lettre de recommandation. C'est ainsi qu'il put intégrer sans difficulté l'Ecole des Barnabites « Collège interracial de Bukavu ». Il y fit de nouvelles rencontres parmi lesquelles, le statisticien Siméon Nteziryayo originaire de la préfecture Cyangugu, qui sera plus tard son Ministre à partir de 1975, sans être inquiété par les divers remaniements ministériels.

1959 : Diplômé des Humanités gréco-latines, il se fit inscrire à la faculté de médecine de l'Université Lovanium à Kinshassa. C'est là qu'il rencontra d'autres amis comme le Dr Emmanuel Hitayezu, ses amis personnels Tutsi André Katarwa, Wenceslas Rudaseswa. Ce dernier exercera plus tard à Kinshassa comme médecin gynécologue.

1960 : Les événements survenus au Congo obligent Juvénal Habyarimana à interrompre ses études. Il rentre au Rwanda et s'inscrit à l'école naissante des officiers en décembre 1960. Le 17 juin, l'armée nationale congolaise se révolte. Les Congolais sont devenus de plus en plus xénophobes. Les étudiants étrangers sont obligés de quitter le campus. Juvénal Habyarimana assiste aux cérémonies de l'indépendance du Congo le 30 juin 1960, événement qui va le marquer pour la suite de son avenir. Il rentre au Rwanda, sans aucune intention d'abandonner ses études de médecine. Mais avant de rentrer au Rwanda, il eût l'occasion de passer un petit stage dans le journalisme, prévoyant travailler dans la presse au cas où les choses en viendraient à changer.

CARRIERE MILITAIRE ET POLITIQUE

10 novembre 1960 : Habyarimana se fit enrôler à l'Ecole naissante des officiers, avec six autres jeunes républicains qui deviendront les piliers de la Garde Nationale. Dans l'ordre après Habyarimana : Pierre Nyatanyi, Aloys Nsekaliye, Sabin Benda, Epimaque Ruhashya (le seul

Tutsi de la promotion), Alexis Kanyarengwe, et Bonaventure Ubalijoro qui sera exclu de l'armée par le Directeur dès la fin de l'Ecole des Officiers pour « côte morale ».

23 décembre 1961 : Sorti major de sa promotion, le jeune Habyarimana est promu Sous-Lieutenant et fut ainsi le premier officier rwandais (matricule 001).

28 janvier 1961 : Gouvernement de Gitarama

25 septembre 1961 : Référendum Kamarampaka

10 mai 1962 : La Garde territoriale fut transformée en Garde Nationale par ordonnance législative n°R/85/25, et placée sous l'autorité du président de la République. Elle resta néanmoins sous le commandement du Colonel belge François Vanderstraeten.

27 juin 1962 : La résolution 1746 de l'ONU décrète l'indépendance du Rwanda et du Burundi au 1^{er} juillet 1962. Elle fut accueillie dans l'allégresse au Rwanda par le colonisateur belge et les jeunes républicains qui se débarrassèrent du pouvoir monarchiste.

1^{er} juillet 1962 : Juvénal Habyarimana est promu Lieutenant. C'est à lui, le premier, que revient l'honneur de porter le drapeau du Rwanda, ce jour-là même de l'indépendance. C'est pendant les festivités que J. Habyarimana prend connaissance de sa future épouse Agathe Kanziga (qui se trouve là parmi les femmes de service) par l'entremise de son frère Protais Zigiranyirazo déjà lancé dans la politique.

4 juillet 1962 : L'armée rwandaise met en déroute les *Inyenzi*, organisation terroriste de revanchards tutsi nostalgiques de la monarchie. L'attaque a été lancée à partir de l'Uganda, via les volcans, espérant surprendre l'armée rwandaise le lendemain des festivités de l'indépendance.

31 août 1962 à juin 1963 : Le Lieutenant Juvénal Habyarimana a été affecté à Cyangugu en qualité de commandant d'une région militaire située au Sud-ouest du Rwanda, en face de Bukavu au Congo où bouillonnait une rébellion contre le pouvoir central de Kinshassa. C'est là qu'il aurait rencontré, pour la première fois, un certain Joseph Désiré Mobutu, alors Colonel et commandant de l'armée nationale congolaise (ANC).

23 novembre 1962 : l'Assemblée nationale adopta le premier texte de la Constitution, promulguée le 24 novembre 1962. C'est dans cette constitution qu'il fut désormais institué le principe de l'élection du président de la République au suffrage universel avec un mandat de 4 ans renouvelable trois fois seulement.

29 juin 1963 : le Colonel belge François Vanderstraeten remit le commandement de l'ensemble des troupes au Lieutenant Juvénal Habyarimana promu Capitaine. Il devint ainsi Chef d'Etat Major. C'est en cette qualité qu'il donnera des ordres pour que des unités appuient l'Armée Nationale Congolaise pour anéantir, une année plus tard, la rébellion muléliste dans la fameuse bataille de Kamanyola en juin 1964.

17 août 1963, Juvénal Habyarimana épouse Agathe Kanziga originaire de Rambura. Fille d'un dignitaire du Bushiru, Gervais Magera, elle va vivre dans l'ombre de son mari.

9 novembre 1965 : Juvénal Habyarimana, devenu Major, entre au gouvernement comme Ministre de la Garde nationale et de la Police, succédant à Calliope Mulindahabi, écarté depuis lors de la sphère politique.

1^{er} avril 1967 : Il est promu Lieutenant Colonel. Cette même année, le mouvement terroriste *inyenzi* qui s'était employé à déstabiliser la jeune république est définitivement défait. La rébellion décida en 1968, au cours d'une réunion politique à Kamwezi en Ouganda d'abandonner momentanément la lutte armée, afin de mieux se préparer à un retour offensif pour la prise du pouvoir.

28 septembre 1968 : Elections législatives : l'Assemblée Nationale issue de ce scrutin compta parmi ses 47 membres, 24 nouveaux venus, un nombre égal ayant été éliminé de la course par le parti MDR-Parmehutu. Le pouvoir républicain manifeste les premiers signes d'essoufflement. La nouvelle image de l'Assemblée nationale est le résultat d'une épuration pour cause de « déviationnisme » au sein du Parti MDR-Parmehutu devenu Parti National (parti unique en somme). Une façon d'écarter tous ceux qui n'appartenaient pas au clan formé autour du Président Kayibanda. Dès lors une certaine opposition commence à se former dans le Nord du pays dont les leaders les plus populaires avaient été exclus (Balthazar Bicamumpaka, Otto Rusingizandekwe, Lazare Mpakaniye). D'aucuns pensent que le régionalisme est né à cette date. C'était en effet le premier signe manifeste du régionalisme, mais il faut savoir que dès les débuts de la république, l'interprétation de la révolution rwandaise qui avait mis fin à la monarchie tutsi, n'était pas la même. Ceux du Sud ont beaucoup plus subi la féodalité de la monarchie tutsi par le système de clientélisme *ubuhake*, tandis que ceux du Nord ont généralement connu l'*ubukonde* qui était plutôt un système de louage de terres sans autres servitudes. Il faut aussi dire que le pouvoir central était moins bien implanté dans le Nord que dans le Sud.

1^{er} avril 1970 : Juvénal Habyarimana est promu Colonel et conserve toujours le portefeuille du Ministère de la Garde Nationale et de la Police.

21 février 1972 : Les Capitaines Jean Baptiste Seyanga et André Bizimana entrent au gouvernement, sans consultation préalable de la hiérarchie militaire en l'occurrence Juvénal Habyarimana, Ministre de la Garde nationale et de la Police. C'est le premier signe de défiance envers l'armée rwandaise recrutée majoritairement dans le Nord. Grégoire Kayibanda pense ainsi rééquilibrer l'autorité au sein de l'armée où les Sudistes ne sont pas suffisamment représentés. La fidélité sans faille de Juvénal Habyarimana envers le Président Kayibanda est mise à rude épreuve.

février 1973 : Violences interethniques au Rwanda faisant suite à celles qui se sont produites au Burundi au courant de l'année 1972. Les pouvoirs politiques rwandais n'étant pas parvenues à gérer la crise, c'est l'armée qui est appelée au secours pour rétablir l'ordre.

1^{er} avril 1973 : Juvénal Habyarimana est promu Général-Major. La régularité dans la promotion militaire au grade aura été respectée jusqu'au bout malgré les tensions régionalistes manifestes entre le monde politique et l'armée.

18 mai 1973 : La constitution fut révisée en 12 articles qui renforçèrent le pouvoir exécutif. Le mandat présidentiel fut augmenté de quatre à cinq ans, le président devint rééligible sans limitation de mandats pour permettre à Kayibanda de se représenter à nouveau ; la limite d'âge fixée auparavant à 60 ans disparut. Grégoire Kayibanda s'était ainsi ouvert une présidence à vie.

26 juin 1973 : Redoutant l'éventualité d'un coup d'Etat, le pouvoir politique entreprit de modifier la composition de l'armée par la fusion de la police et de la garde nationale, dans un délai contraignant de 4 jours, sans consultation préalable du Ministre de la Garde Nationale même si celui-ci devait participer à la commission de triage. Le résultat escompté était une plus grande représentation de sudistes à l'armée. L'opération n'ayant pas été minutieusement préparée, le résultat fut insignifiant.

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

4-5 juillet 1973 : De retour des préparatifs du mariage de son frère Séraphin Bararengana, Juvénal Habyarimana est convoqué nuitamment à la résidence du Président Grégoire

Kayibanda. En arrivant là-bas, Juvénal Habyarimana constate que le Président était en réunion avec d'autres gens qui se sont éclipsés momentanément. L'entrevue avec le Président Kayibanda est houleuse. Celui-ci lui montre un tract dans lequel les personnalités du Nord se plaignaient d'avoir été écartées du pouvoir. Une liste de personnalités à supprimer lui aurait également été montrée. Le Président Kayibanda demanda à Juvénal Habyarimana l'origine de ce tract. Effaré par cette méthode expéditive et sans savoir en quoi ce tract engageait sa responsabilité, Juvénal Habyarimana pensa qu'il n'allait pas s'en sortir. Lorsque le Président Kayibanda repartit à la cuisine sans doute pour consulter ceux qui s'y étaient cachés, Juvénal Habyarimana posa les documents et sortit précipitamment. Il heurta à la porte Elie Ntarikure qui tentait de faire obstruction. Parvenu à sa voiture, il démarra en trombe, des coups de feu l'atteignirent à l'arrière sans pouvoir l'arrêter. Il se dirigea vers son domicile pour chercher les clés des bureaux de l'Etat-Major où il put réunir le Haut Commandement de l'armée. Ils décidèrent de prendre la relève du pouvoir civil. Le Président Habyarimana s'en est ainsi expliqué le 1^{er} août 1973 :

(...) la nuit du 4 au 5 juillet, nous avons échappé à un plan odieux, cynique, digne seulement de la méchanceté de ceux qui l'ont préparé. Une liste de personnalités à éliminer avait été élaborée par l'entourage de l'ancien Président KAYIBANDA. Ce ne fut que par miracle que Celui qui vous parle maintenant échappa au piège lui tendu le 5 juillet 1973 à une heure du matin. Il devait disparaître le premier, suivi d'un carnage des plus affreux. Nous avons dit NON à ce flot de sang des enfants les plus dévoués de Notre Pays.

Comité pour la Paix et l'Unité nationale et 1^{er} Gouvernement

Au lendemain du coup d'état, le Général Habyarimana avait donné l'ordre de n'attenter à la vie de personne. Ce fut un coup d'état sans effusion de sang. Le Haut Commandement de l'Armée s'est constitué en Comité pour la Paix et l'unité Nationale autrement appelés « Camarades du 5 juillet » :

Général-Major Juvénal HABYARIMANA
Lieutenant-Colonel Alexis KANYARENGWE
Major Aloys NSEKALIJE;
Major Sabin BENDA
Major Epimaque RUHASHYA
Major Fabien GAHIMANO
Major Jean-Népomuscène MUNYANDEKWE
Major Laurent SERUBUGA;
Major Bonaventure BUREGEYA;
Major Bonaventure NTIBITURA;
Major Aloys SIMBA.

Certains membres de ce Comité ont assuré la supervision des Ministères jusqu'à la formation du Gouvernement du 1^{er} août 1973 :

- Général-Major Juvénal Habyarimana : Président de la République et Ministère de la Garde nationale
- Lieutenant-Colonel Alexis Kanyarengwe : Ministère de l'intérieur et des affaires judiciaires
- Major Aloys Nsekaliye : Secrétariat d'Etat au Plan National de Développement
- Major Sabin Benda : Ministère des Postes, Télécommunications et Transports

- Major Epimaque Ruhashya : Ministère de l'agriculture et de l'élevage
- Major Fabien Gahimano : Ministère de la Coopération Internationale
- Major Jean-Népomuscène Munyandekwe : Ministère de l'Education Nationale + Secrétariat d'état à la jeunesse et aux sports
- Major Laurent Serubuga : Ministère de la Santé Publique + Ministère de la Famille et du Développement Communautaire + Secrétariat d'état à la fonction publique
- Major Bonaventure Ntibitura : Ministère du Commerce, des Mines et de l'Industrie + Ministère des Finances
- Major Aloys Simba : Ministère des Travaux Publics et de l'Energie
- Commandant Théoneste Lizinde : Ministère de l'Information et du Tourisme.

2^{ème} gouvernement

1^{er} août 1973 : Discours programme. Le Comité pour la Paix et l'Unité Nationale passe le flambeau à un gouvernement comprenant une majorité de civils et quatre militaires dont le Président de la République. Avec la mise en place du gouvernement, le Comité pour la Paix et l'Unité Nationale aurait dû normalement se dissoudre aussitôt conformément à sa raison d'être. Conçu en effet pour suppléer au gouvernement, ce comité ne devait pas survivre à la formation de la nouvelle équipe ministérielle. Il resta en place, jusqu'au 5 juillet 1975 (date de la création du MRND) sans attributions spécifiques, mais avec une préséance protocolaire sur le gouvernement et des avantages matériels de ce rang. L'équipe ministérielle formée le 1 août 1973 était ainsi composée :

1. Président de la République : Général-Major Juvénal HABYARIMANA
2. Ministre de la Défense Nationale : Général-Major Juvénal HABYARIMANA
3. Ministre de l'Intérieur et de la Fonction Publique : Lt Col. Alexis KANYARENGWE
4. Ministre de la Justice : Bonaventure HABIMANA
5. Ministre du Plan et des Ressources Naturelles : J-M. Vianney MBONYUMUTWA
6. Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales : Dr Claudien KAMILINDI
7. Ministre des Finances et de l'Economie : Jean Chrysostome NDUHUNGIREHE
8. Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération : Major Aloys NSEKALIJE
9. Ministre de l'Information : Majors Aloys SIMBA
10. Ministre de l'Education Nationale : Thaddée BAGARAGAZA
11. Ministre de la Jeunesse : Commandant Pierre-Célestin RWAGAFILITA
12. Ministre de l'Agriculture et de l'élevage : Sédécias MUGAMBIRA
13. Ministre des Postes et des Communications : Martin BUCYANA
14. Ministre des Travaux Publics et de l'Equipement : André KATABARWA

23 janvier 1974 : La Garde Nationale devient « Armée Rwandaise ». Création de la Gendarmerie qui forma avec l'Armée Rwandaise les « Forces Armées rwandaises » (FAR). En juin 1973, il avait été procédé, sous la pression des pouvoirs politiques, à la fusion de la Garde Nationale et de la Police sans le consentement du Ministre responsable, Juvénal Habyarimana. Au 1^{er} août 1973, celui-ci va annoncer la création de la gendarmerie : *« Il nous a été imposé brutalement de supprimer le Service de la Police Nationale. Cela est du passé. Pour le contrôle et le maintien de la Sécurité à l'intérieur, il nous paraît cependant nécessaire de penser à doter dans un proche avenir le Pays d'une gendarmerie, légère mais très efficace ».*

2 février 1974 : Lancement des travaux communautaires *umuganda*. Le Président Habyarimana entendait ainsi réhabiliter le travail manuel, mobiliser la population pour les travaux communautaires dans le concept de « développement endogène, auto-entretenu et autocentré » dont le premier principe fut de compter d'abord sur les propres efforts de la population rwandaise. Pour atteindre cet objectif, l'*umuganda* « travaux communautaires » était souvent le moyen le plus important pour la réalisation des projets. L'efficacité était devenue réelle. La plupart des projets ne pouvaient se réaliser sans cet apport de la population qui, en 1986, s'élevait à 15 milliards de Frw et en 1990 à plus de 16 milliards sur l'ensemble des projets.

12 août 1974 : Le Président Habyarimana est élu Président en exercice de l'OCAM (Organisation Commune Africaine et Mauricienne) à Bangui.

3^{ème} gouvernement

11 juin 1975 : Remaniement ministériel. La nouvelle équipe gouvernementale était ainsi composée :

1. Président de la République : Générale-Major Juvénal HABYARIMANA
2. Ministre de la Défense Nationale : Général-Major Juvénal HABYARIMANA
3. Ministre de l'intérieur : Lt. Colonel Alexis KANYARENGWE
4. Ministre de la Justice : Bonaventure HABIMANA
5. Ministre du Plan : Jean-Chrysostome NDUHUNGIREHE
6. Ministre des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif : Dr Claudien KAMILINDI
7. Ministre des Finances et de l'Economie : Denys NTIRUGIRIMBABAZI
8. Ministre des affaires Etrangères et de la Coopération : Lt. Colonel Aloys NSEKALIJE
9. Ministre de l'Education Nationale : Pierre-Claver MUTEMBEREZI
10. Ministre de la Jeunesse : Siméon NTEZIRYAYO
11. Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage : Frédéric NZAMURAMBAHO
12. Ministre des Postes et des Communications : Martin BUCYANA
13. Ministre des Travaux Publics et de l'Equipement : André KATABARWA
14. Ministre de la Fonction Publique et de l'Emploi : Commandant Pierre-Célestin RWAGAFILITA
15. Ministre de la Santé Publique : Dr Ildéphonse MUSAFILI
16. Ministre des ressources Naturelles, des Mines et Carrières : Cléophas KANYARWANDA

5 juillet 1975 : Fondation du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement (MRND). Au lendemain du 5 juillet 1973, toute activité politique avait été interdite, les organes du parti MDR-Parmehutu qui était devenu parti unique, avaient été suspendus, l'Assemblée nationale avait été dissoute. Avec la fondation du MRND, le Rwanda renouait avec l'activité politique dans un nouveau climat de paix et d'unité nationale. Juvénal Habyarimana cherchait ainsi à rassembler les Rwandais dans un mouvement politique unique avec pour priorité le développement. Sans chercher à s'aliéner l'esprit de la révolution de 1959 qui a banni la féodalité et la domination de l'ethnie tutsi, le MRND prit résolument position contre l'ethnisme, le régionalisme et toutes divisions susceptibles de saper l'unité du pays.

15 décembre 1976 : décès du Président Kayibanda

16 décembre 1976 : Sommet de l'OCAM à Kigali.

4^{ème} gouvernement

8 décembre 1977 : Remaniement Ministériel :

1. Président de la République : Générale-Major Juvénal HABYARIMANA
2. Ministre de la Défense Nationale : Général-Major Juvénal HABYARIMANA
3. Ministre de l'Intérieur : Lt. Colonel Alexis KANYARENGWE
4. Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération : Lt. Colonel Aloys NSEKALIJE
5. Ministre des Finances et de l'Economie : Denys NTIRUGIRIMBABAZI
6. Ministre de la Justice : Charles NKURUNZIZA
7. Ministre de l'Education Nationale : Pierre-Claver MUTEMBEREZI
8. Ministre du Plan : Jean-Chrysostome NDUHUNGIREHE
9. Ministre de la Fonction Publique et de l'Emploi : Major Pierre-Célestin RWAGAFILITA
10. Ministre des Postes et des Communications : André KATABARWA
11. Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage : Frédéric NZAMURAMBAHO
12. Ministre de la Santé Publique : Dr Ildéphonse MUSAFILI
13. Ministre des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif : Thomas HABANABAKIZE
14. Ministre de la Jeunesse : Siméon NTEZIRYAYO
15. Ministre des Travaux Publics et de l'Equipement : Félicien GATABAZI
16. Ministre des ressources Naturelles, des Mines et Carrières : Cléophas KANYARWANDA

Constitution de la 2^{ème} république, 1^{ère} élection présidentielle, 5^{ème} gouvernement

17 décembre 1978 : Référendum Constitution de la 2^{ème} République. La nouvelle constitution entérine les changements opérés depuis le 5 juillet 1973, consacre le MRND comme « formation politique unique hors du cadre de laquelle nulle activité politique ne peut s'exercer » dont tout Rwandais est membre de plein droit.

24 décembre 1978 : Première élection présidentielle au suffrage universel sous la deuxième république. Le Président Habyarimana est plébiscité à plus de 99%.

8 janvier 1979 : Remaniement Ministériel

1. Président de la République : Générale-Major Juvénal HABYARIMANA
2. Ministre de la Défense Nationale : Général-Major Juvénal HABYARIMANA
3. Ministre de l'Intérieur : Thomas HABANABAKIZE
4. Ministre des Postes et des Communications : Félicien GATABAZI
5. Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage : Frédéric NZAMURAMBAHO
6. Ministre de la Fonction Publique et de l'Emploi : Colonel Alexis KANYARENGWE
7. Ministre de la Justice : Charles NKURUNZIZA
8. Ministre des Travaux Publics et de l'Equipement : Siméon NTEZIRYAYO
9. Ministre de l'Education Nationale : Pierre-Claver MUTEMBEREZI
10. Ministre des Finances : Denys NTIRUGIRIMBABAZI
11. Ministre des Ressources Naturelles, des Mines et des Carrières : Daniel IYAMUREMYE
12. Ministre de la Jeunesse et des Sports : Colonel Aloys NSEKALIJE
13. Ministre du Plan : Ambroise MULINDANGABO
14. Ministre de la Santé Publique : Dr Ildéphonse MUSAFILI
15. Ministère de l'Economie et du Commerce : Mathieu NGIRIRA
16. Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération : François NGARUKIYINTWALI

17. Ministre des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif : Venant NTABOMVURA (celui-ci fut nommé le 12 janvier 1979)

21-22 mai 1979 : 6^{ème} sommet franco-africain à Kigali (13 chefs d'état sont présents : le Colonel Jean Baptiste Bagaza du Burundi, l'empereur Bokassa 1^{er} de la RCA, Ahmed Abdallah des Comores, Félix Houphouët Boigny de Côte d'Ivoire, Hassan Gouled de Djibouti, Valéry Giscard d'Estaing de France, Omar Bongo du Gabon, le Général Sangoulé Lamizana de Haute-Volta, le Colonel Moussa Traoré du Mali, le Général Juvénal Habyarimana du Rwanda, Léopold Sédar Senghor du Sénégal, le Général Gnassingbé Eyadema du Togo, le Général Mobutu Sese Seko du Zaïre ; 9 délégations ministérielles : Bénin, Congo, Guinée-Bissau, Liberia, Mauritanie, Maroc, Niger, Sao Tomé & Principe, Seychelles). La conférence de Kigali se déroule dans un climat plus serein que les deux précédentes marquées par l'invasion du Shaba au Zaïre par les ex-gendarmes katangais. Deux actions sont retenues : création d'une commission d'enquête sur les massacres des écoliers centrafricains (ce qui a fâché la délégation centrafricaine partie précipitamment avant la fin du sommet), signature d'accords régionaux de non-agression.

Septembre 1979 : Lancement de la réforme scolaire. Lorsque Habyarimana arrive au pouvoir, l'enseignement (surtout secondaire et supérieur) calqué sur le modèle européen, notamment belge, n'est pas en phase avec la situation sociale et économique du pays. Il est caractérisé par un programme d'enseignement général sans débouché après le cycle primaire et secondaire. La réforme scolaire va consister notamment à adapter les programmes (professionnalisation de l'enseignement dès l'école primaire qui passe de 6 à 8 ans, à rééquilibrer la carte scolaire (construire des établissements dans les préfectures qui en manquent), à rétablir l'égalité des chances pour l'accès à l'école secondaire (équilibre régional et ethnique). L'équilibre régional et ethnique a été mis en place pour donner les mêmes chances à toutes les régions et pour défendre les minorités ethniques (tutsi et twa). Ainsi les quotas mis en place selon la proportion démographique de chaque ethnie, étaient des quotas minima qui étaient toujours dépassés pour les ethnies minoritaires. Réforme très ambitieuse, elle dû être révisée en 1990, l'école primaire revint à 6 ans. Plusieurs objectifs avaient été atteints, notamment la démocratisation et la professionnalisation de l'enseignement. Ils furent maintenus.

Avril 1980 : Tentative de coup d'état sous le commandement du Major Théoneste Lizinde le tout puissant chef des renseignements, de connivence avec l'ancien Gouverneur de la Banque Nationale, Jean Berchmans Birara et le Colonel Alexis Kanyarengwe. Le motif du coup d'état était la complaisance et le favoritisme du Président Habyarimana à l'égard de l'ethnie tutsi et l'abandon de la ligne révolutionnaire antimonarchiste et antitutsi. La disparition de certaines personnalités de la première république en prison depuis 1973, va apparaître au grand jour lors de ce coup d'état avorté. Le Major Lizinde aurait fait disparaître ces personnalités pour trouver une justification à son coup d'état. Avec d'autres complices, le Major Lizinde sera écroué et aura à répondre sur les disparitions des personnalités de la première république.

16 avril 1980 : Mr Siméon NTEZIRYAYO est nommé à la Présidence pour remplacer le Lt Colonel Bonaventure BUREGEYA, Secrétaire Général à la Présidence de la République. L'arrêté présidentiel n° 143/01 du 22 avril 1980, nomme Mr Siméon NTEZIRYAYO au poste de Ministre à la Présidence de la République.

6^{ème} gouvernement

29 mars 1981 : Remaniement Ministériel :

1. Président de la République : Général-Major Juvénal HABYARIMANA
2. Ministre de la Défense Nationale : Général-Major Juvénal HABYARIMANA

3. Ministre à la Présidence de la République : Siméon NTEZIRYAYO
4. Ministre de l'Intérieur : Thomas HABANABAKIZE
5. Ministre des Postes et des Communications : Charles NYANDWI
6. Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage : Frédéric NZAMURAMBAHO
7. Ministre de la Fonction Publique et de l'Emploi : Edouard KAREMERA
8. Ministre de la Justice : Charles NKURUNZIZA
9. Ministre des Travaux Publics : Joseph NZIRORERA
10. Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire : Colonel Aloys NSEKALIJE
11. Ministre des Finances : Jean Damascène HATEGEKIMANA
12. Ministre des Ressources Naturelles : Daniel IYAMUREMYE
13. Ministre de la Jeunesse et des Sports : Félicien GATABAZI
14. Ministre du Plan : Ambroise MULINDANGABO
15. Ministre de la Santé Publique : Dr Ildéphonse MUSAFILI
16. Ministère de l'Economie et du Commerce : Mathieu NGIRIRA
17. Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération : François NGARUKIYINTWALI
18. Ministre des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif : André NTAGERURA
19. Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : Maurice NTAHOBARI

1^{ère} élection pour le Conseil National de Développement et 7^{ème} gouvernement

28 décembre 1981 : Elections législatives devant désigner les députés au Conseil National de Développement (CND), équivalent du parlement.

8 janvier 1982 : Cérémonies d'investiture des députés au Conseil National de Développement comme cela avait été annoncé le 20 mai 1975. 64 députés ont prêté serment et ont élu les membres du Bureau du Conseil. Ont été élus : MM. Maurice NTAHOBARI, auparavant Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, comme Président ; Fidèle NTUYENABO comme Vice-Président et Félicien BARIGIRA comme secrétaire-Député. La liste des candidats-députés au Conseil National de Développement était fixée par le MRND. Le peuple choisissait parmi les candidats agréés par le MRND. Le CND exerçait le pouvoir législatif collectivement avec le Président de la République. Le CND était composé de députés élus pour un mandat de 5 ans au suffrage universel direct et âgés au moins de 21 ans. Le CND exerçait le pouvoir législatif par voie de lois qui intervenaient souverainement en toute matière et aux dispositions desquelles les règlements ne pouvaient contrevenir. Les députés avaient le droit d'initier les propositions de lois ou de formuler des amendements aux projets de lois présentés par le Président de la République.

8 février 1982 : remaniement ministériel :

1. Président de la République : Général-Major Juvénal HABYARIMANA
2. Ministre de la Défense Nationale : Général-Major Juvénal HABYARIMANA
3. Ministre à la Présidence de la République chargé des affaires économiques et Financières : Siméon NTEZIRYAYO
4. Ministre à la Présidence de la République chargé des Affaires Politiques, Administratives et Institutionnelles : Edouard KAREMERA
5. Ministre de l'Intérieur : Thomas HABANABAKIZE
6. Ministre des Postes et des Communications : Charles NYANDWI
7. Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage : Frédéric NZAMURAMBAHO
8. Ministre de la Fonction Publique et de l'Emploi : François HABİYAKARE
9. Ministre de la Justice : Charles NKURUNZIZA

10. Ministre des Travaux Publics : Joseph NZIRORERA
11. Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire : Colonel Aloys NSEKALIJE
12. Ministre des Finances : Jean Damascène HATEGEKIMANA
13. Ministre des Ressources Naturelles : Daniel IYAMUREMYE
14. Ministre de la Jeunesse et des Sports : Commandant BEM Augustin NDINDILYIMANA
15. Ministre du Plan : Ambroise MULINDANGABO
16. Ministre de la Santé Publique : Dr Ildéphonse MUSAFILI
17. Ministère de l'Economie et du Commerce : Mathieu NGIRIRA
18. Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération : François NGARUKIYINTWALI
19. Ministre des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif : Félicien GATABAZI
20. Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : André NTAGERURA

1 août 1982 : Instauration de la journée de l'*umuganura*. Cette journée marque le renouveau culturel.

Octobre 1982 : Expulsion par l'Ouganda vers le Rwanda de 40.000 à 45.000 ressortissants *banyarwanda* (le chiffre est estimé à 80.000 par le gouvernement rwandais) installés en Ouganda et fuite de nombreux autres vers la Tanzanie et le Zaïre. Le régime du Président ougandais Milton Obote faisait ainsi payer aux populations *banyarwanda* et généralement les réfugiés tutsi, leur collaboration avec le régime du dictateur Idi Amin Dada qui l'avait renversé. Obote revint au pouvoir grâce à l'armée tanzanienne. Le gouvernement rwandais s'engagea à reprendre les réfugiés qui étaient reconnus comme Rwandais et ceux-ci furent transférés à Rusumo sur des pâturages fraîchement aménagés par le projet BGM (Bugesera-Gisaka-Migongo). A ce propos, le Président Habyarimana avait déclaré en 1983 à la chaîne française Antenne 2 :

(...) à un certain moment, les autorités ougandaises ont semé une certaine confusion. Est-elle délibérée ? Je ne le sais pas. Mais ils ont voulu dire que toute personne qui parle kinyarwanda, notre langue, la langue du Rwanda est automatiquement de nationalité rwandaise. Est-ce là ignorer ou en tout cas cacher les réalités de l'histoire, car vous le savez, le Royaume du Rwanda touchait notamment à une partie de l'Ouganda. Il allait donc au-delà de nos frontières actuelles et quand le colonisateur est arrivé, il a tracé des lignes, mais nous ne sommes pas responsables. Mais la partie qui est allée à l'Uganda est devenue depuis ce moment la colonie britannique. Et à l'indépendance, cette partie est devenue ougandaise, ceux qui l'habitent et la terre aussi. Nous ne revendiquons pas cette partie, mais nous tenons à lever cette équivoque. Et le Rwanda respecte la décision qui a été prise par l'OUA en 1964 qu'il faut reconnaître les Etats indépendants africains à l'intérieur des limites telles que laissées par la colonisation. (...) Mais si l'Ouganda conteste cette résolution, qu'il ne conteste pas seulement les personnes, qu'il conteste aussi la terre qu'ils habitent.

2^{ème} élection présidentielle

19 décembre 1983 : Election présidentielle au suffrage universel

25 novembre 1984 : 25^{ème} Anniversaire du Parc National de l'Akagera. L'environnement est un thème cher au Président Habyarimana. A cette occasion il avait déclaré :

Dans un monde dominé de plus en plus par les techniques qui exploitent la nature, nous devons participer intensément à la bataille pour la protection de l'environnement, non seulement dans l'intérêt de notre pays mais aussi pour préserver un patrimoine qui appartient à toute l'humanité. (...)

Nous essayons de maintenir les équilibres que nous estimons vitaux – équilibre entre la

poussée démographique et l'approvisionnement en nourriture, équilibre socio-écologique, équilibre culturel. Nous sommes handicapés par l'accroissement de notre population, l'épuisement de nos terres arables et les modestes dimensions de notre territoire. Face à ces défis du développement, nous risquons d'être tentés de nous tourner vers des solutions de facilité. Qui ne prendraient pas en compte les problèmes écologiques. (...)

L'ouverture du parc national de l'Akagera pourrait permettre de faire face au problème de la surface cultivable disponible. Mais à mon avis, si le gouvernement se montrait assez irresponsable pour envisager une telle solution, le Rwanda devrait rapidement rendre des comptes pour avoir sacrifié un actif vital contre des avantages incertains. En raison de leur fragilité, les équilibres naturels dans cette région seraient rapidement modifiés par un afflux humain massif. Les conséquences seraient incalculables et sans doute désastreuses.

Octobre 1986 : Condamnation de 296 membres des sectes religieuses pour incitation à la rébellion. Généralement témoins de Jéhovah, ils prêchaient le refus de l'obéissance aux pouvoirs publics, mais aussi des actes médicaux comme la transfusion sanguine. Le Président Habyarimana a toujours refusé d'être embarqué dans des sectes par lesquelles il était souvent invité.

8^{ème} gouvernement

Mai 1987 : Remaniement ministériel :

1. Président de la République : Général-Major Juvénal HABYARIMANA
2. Ministre de la Défense Nationale : Général-Major Juvénal HABYARIMANA
3. Ministre à la Présidence de la République chargé des affaires économiques et Financières : Siméon NTEZIRYAYO
4. Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération : François NGARUKIYINTWALI
5. Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage : Anastase NTEZIRYAYO
6. Ministre des Finances : Vincent RUHAMANYA
7. Ministre de l'Intérieur : Thomas HABANABAKIZE
8. Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire : Colonel Aloys NSEKALIJE
9. Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : Charles NYANDWI
10. Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat : Juvénal UWILINGIYIMANA
11. Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales : Dr Casimir BIZIMUNGU
12. Ministre des Transports et des Communications : André NTAGERURA
13. Ministre du Plan : Ambroise MULINDANGABO
14. Ministre de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle : François HABİYAKARE
15. Ministre de la Jeunesse et des Coopératives : Lt Colonel BEM Augustin NDINDILIYIMANA
16. Ministre de la Justice : Jean-Marie Vianney MUGEMANA
17. Ministre des Relations Institutionnelles : Edouard KAREMERA
18. Ministre des Travaux Publics, de l'Energie et de l'Eau : Joseph NZIRORERA

1 juillet 1987 : 25^{ème} anniversaire de l'indépendance en présence de nombreux invités dont le Roi Baudoin de Belgique.

5 février 1988 : Rencontre entre Habyarimana Juvénal et son homologue ougandais Yoweri Museveni à Semuto en Ouganda et création d'un comité ministériel conjoint rwando-ougandais sur le problème des réfugiés rwandais. L'avènement de Yoweri Museveni au

pouvoir avait donné des espoirs au gouvernement rwandais de parvenir à une solution négociée. En 1989, J.Habyarimana déclarait :

(...) il faut qu'ils sachent parfaitement que ce n'est pas parce que le Rwanda ne voudrait pas ardemment que tous les réfugiés puissent revenir un jour, mais parce qu'il ne voit pas du tout comment cela pourrait être possible, car les contraintes de notre pays sont devenues telles – l'exiguïté territoriale extrême, la précarité de nos ressources s'y ajoutant, sans compter l'extraordinaire croissance démographique nous posant des défis presque insurmontables – que raisonnablement, humainement parlant, il n'est tout simplement pas possible d'imaginer le retour massif des réfugiés. (...)

17-20 août 1988 : C'est au congrès de la diaspora tutsi à Washington en 1988 que la RANU fut transformée en organisation de combat baptisée RPF (*Rwandese Patriotic Front*). La détermination de la diaspora tutsi à conquérir le pouvoir par les armes était réelle. Cette radicalisation va faire capoter toutes les solutions obtenues par la négociation.

Août 1988 (2^{ème} moitié) : arrivée d'environ 60.000 réfugiés burundais dans la préfecture de Butare, à la suite des massacres de Ntega-Marangara (Nord du Burundi) commis par l'armée burundaise qui ont fait environ 20.000 morts. Le problème des réfugiés n'est pas particulier au Rwanda qui a été depuis les années 1970 la terre d'accueil des réfugiés burundais hutu fuyant les régimes successifs tutsi sanguinaires. Cet événement était de nature à provoquer au Rwanda les violences ethniques comme en 1973. Il n'en fut rien.

3^{ème} élection présidentielle et 2^{ème} élection législative (CND), 9^{ème} gouvernement

19 décembre 1988 : Election présidentielle : le Président Habyarimana est réélu à 99,98%.

28 décembre 1988 : Elections législatives

15 janvier 1989 : A l'occasion de la présentation du nouveau programme 1989-1994, le Président annonce des changements politiques vers la démocratisation. Bien avant cela, le Président Habyarimana avait déjà commencé, depuis 1987, à exiger la transparence dans la gestion du pays ainsi que le dialogue avec diverses catégories d'opérateurs. En 1988, pour faire suite aux conclusions tirées à l'issue de ses rencontres avec les différentes couches de la population et les différentes catégories d'opérateurs économiques rwandais, il a annoncé l'aggiornamento politique. Il s'agit, dans la continuité de la « démocratie responsable » redéfinie, de « concertation », de « transparence », de « réformes » qui n'en constituent pas moins des avancées démocratiques. Les dirigeants doivent « être tenus responsables de ce qu'ils font au nom du pouvoir ». pour le Président Habyarimana : *Accepter la transparence, c'est lutter pour l'accès à l'information, pour la liberté d'expression, pour l'établissement de codes de conduites déontologiques ! (...)*

A cette occasion, il présente le nouveau gouvernement :

1. Président de la République : Général-Major Juvénal HABYARIMANA
2. Ministre de la Défense Nationale : Général-Major Juvénal HABYARIMANA
3. Ministre des Finances : Benoît NTIGULIRWA
4. Ministre du Commerce et de la Consommation : Juvénal UWILINGIYIMANA
5. Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage : Anastase NTEZIRYAYO
6. Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat : Colonel Aloys NSEKALIJE
7. Ministre des Travaux Publics, de l'Energie et de l'Eau : Joseph NZIRORERA
8. Ministre des Transports et des Communications : André NTAGERURA
9. Ministre de la Santé : Dr Placide NGENDAHAYO
10. Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire : Daniel MBANGURA

11. Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : Charles NYANDWI
12. Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Associatif : Lt Colonel BEM Augustin NDINDILYIMANA
13. Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal : Jean-Marie Vianney MUGEMANA
14. Ministre de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle : François HABİYAKARE
15. Ministre de la Justice : Théoneste MUJYANAMA
16. Ministre des Relations Institutionnelles : Antoine NTASHAMAJE
17. Ministre du Plan : Callixte NZABONIMANA
18. Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale : Dr Casimir BIZIMUNGU
19. Ministre à la Présidence de la République : Siméon NTEZIRYAYO

9 février 1989 : arrêté présidentiel portant création de la Commission spéciale sur les problèmes des émigrés rwandais (président Gaspard Sezikeye) et première réunion du Comité ministériel rwando-ougandais.

14 novembre 1989 : 2^{ème} réunion du Comité ministériel rwando-ougandais sur le problème des réfugiés.

Mai 1990 : publication du rapport de la Commission spéciale sur le problème des émigrés rwandais « Le Rwanda et le problème de ses réfugiés ».

25 mai 1990 : Des accords ont été signés à Gbadolite au Zaïre et le 11 septembre 1990 à Kampala en Ouganda en présence du Président Mobutu du Zaïre. D'après ces accords, le Président ougandais s'engageait à interdire tous les actes subversifs dirigés contre les deux pays, le Rwanda et le Zaïre. C'est ce moment-là que le Président Museveni a choisi, pour faire grader, par le Président Habyarimana, Fred Rwigema qui va conduire la rébellion en octobre de la même année.

19-21 Juin 1990 : Sommet de La Baule. Le Président François Mitterrand conditionnait désormais l'aide de la France aux pays africains aux réformes démocratiques ; le Rwanda était aussi concerné par cette interpellation :

Il y aura une aide normale de la France à l'égard des pays africains, mais il est évident que cette aide sera plus tiède envers ceux qui se comporteraient de façon autoritaire, et plus enthousiaste envers ceux qui franchiront avec courage, ce pas vers la démocratisation... Nous ne voulons pas intervenir dans les affaires intérieures. Pour nous, cette forme subtile de colonialisme qui consisterait à faire la leçon en permanence aux Etats africains et à ceux qui les dirigent, c'est une forme de colonialisme aussi perverse que toute autre. Ce serait considérer qu'il y a des peuples supérieurs, qui disposent de la vérité, et d'autres qui n'en seraient pas capables, alors que je connais les efforts de tant de dirigeants qui aiment leur peuple, et qui entendent les servir, même si ce n'est pas de la même façon que sur les rives de la Seine et de la Tamise.

5 juillet 1990 : le Président Habyarimana annonce le début du processus de démocratisation.

10^{ème} gouvernement : début du processus de démocratisation

9 juillet 1990 : Remaniement ministériel

1. Président de la République : Général-Major Juvénal HABYARIMANA
2. Ministre de la Défense Nationale : Général-Major Juvénal HABYARIMANA

3. Ministre à la Présidence de la République : Siméon NTEZIRYAYO
4. Ministre des Finances : Benoît NTIGULIRWA
5. Ministre du Commerce et de la Consommation : François NZABAHIMANA
6. Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts : James GASANA
7. Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat : Joseph NZIRORERA
8. Ministre des Travaux Publics, de l'Energie et de l'Eau : André NTAGERURA
9. Ministre de la Santé : Dr Placide NGENDAHAHO
10. Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire : Daniel MBANGURA
11. Ministre des Transports et Communications : Colonel BEM Augustin NDINDILYIMANA
12. Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : Charles NYANDWI
13. Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Associatif : Callixte NZABONIMANA
14. Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal : Jean-Marie Vianney MUGEMANA
15. Ministre de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle : François HABİYAKARE
16. Ministre de la Justice : Théoneste MUJYANAMA
17. Ministre des Relations Institutionnelles : Antoine NTASHAMAJE
18. Ministre du Plan : Augustin NGIRABATWARE
19. Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale : Dr Casimir BIZIMUNGU

27-30 juillet 1990 : la Commission spéciale sur le problème des réfugiés, présentera, avec la participation du HCR et de l'OUA, un plan d'opérations en vue du règlement définitif de la question des réfugiés rwandais vivant en Ouganda. Tout pouvait faire croire que la question des réfugiés avait trouvé des solutions.

1^{er} septembre 1990 : Mémoire des « 33 intellectuels » demandant la démocratie : « Pour le multipartisme et la démocratie »

7-9 septembre 1990 : voyage du Pape Jean Paul II.

24 septembre 1990 : Mise en place de la Commission Nationale de Synthèse sur les réformes politiques. Il a pour buts (*Rapport de la Commission Nationale de Synthèse*, p.10) :

- identifier ce que le contexte de la Démocratie signifie pour la majorité de la population rwandaise et ses desiderata pour l'avenir ;
- définir et approfondir les nouvelles règles du jeu démocratiques en fonction des acquis de quinze ans de maturité politique ;
- définir la Charte Politique Nationale fixant les règles permettant de garantir profondément le respect du jeu démocratique et la cohésion nationale. Cette charte devra préciser les principes auxquels la constitution de toute formation politique (...), serait subordonnée ;
- élaborer un avant-projet de révision de la constitution.

Guerre d'octobre 1990, 11^{ème} gouvernement

1^{er} octobre 1990 : Attaque du FPR par Kagame sous le couvert de la préparation des cérémonies de la fête nationale ougandaise du 9 octobre pour justifier les mouvements de troupes nécessaires pour la préparation. Fred Rwigyema avait réuni un contingent de 10.000. L'attaque sera contenue dans le Nord du Rwanda, puis enrayée en fin octobre 1990. C'est ce que l'on appellera « la guerre d'octobre ». Le FPR changera de tactique, de guerre conventionnelle, il passera à la guérilla.

2 octobre 1990 : le Général Rwigema fut abattu le 02 octobre 1990 dans l'après-midi par un tireur d'élite d'une jeep mitrailleuse de l'escadron de reconnaissance commandé par le Sous-Lieutenant Sagahutu en renfort aux unités en opération contre le FPR.

4-5 octobre 1990 : fusillade dans Kigali par des infiltrés du FPR. Constatant que le front avait été brisé par la présence de toutes les unités de l'armée rwandaise, le FPR envisagea d'attaquer la capitale Kigali qu'il croyait dégarnie. Le plan du FPR dans la nuit du 4 au 5 octobre, c'était créer la panique et prendre la ville sans combattre. Il escomptait au mieux faire fuir les militaires rwandais, sinon en cas de résistance, les entraîner à leur poursuite tandis que les brigades combattantes infiltrées depuis belle lurette dans la ville de Kigali, s'empareraient du camp militaire sans coup férir. Des consignes strictes furent données pour défendre fermement les positions autour des camps et ne pas poursuivre les assaillants une fois qu'ils seraient mis en échec.

15 octobre 1990 : Le président s'est adressé aux Rwandais pour prévenir les massacres : *l'ennemi qui accable notre pays, en y introduisant le feu et le sang ne cherche rien de plus que de dresser les uns contre les autres.*

17-19 octobre 1990 : rencontre de Dar-es-Salam entre les Présidents du Rwanda de l'Ouganda et de la Tanzanie et Accords de Mwanza. Le Président Museveni a sorti un communiqué de menaces contre le Président Habyarimana disant que s'il n'acceptait pas les négociations avec les rebelles tutsi, il devait s'attendre à une guerre totale. Prenant la menace au sérieux, le Président Habyarimana signa le communiqué pour éviter une guerre qui lui était déclarée par un président voisin.

23 octobre 1990 : Chris Bunyenyezi et Peter Bayingana sont tués dans la bataille de Ryabega. Le 30 octobre, le FPR avait été bouté hors du territoire rwandais. C'est ce que l'on appela la fin de la guerre d'octobre. Devant l'avancée fulgurante de l'armée rwandaise, les *Inkotanyi* durent plier l'échine. Le 30 octobre 1990, la position sur la frontière à Kagitumba fut récupérée, les *Inkotanyi* traversèrent la rivière Muvumba pour se replier en Ouganda.

23-26 octobre 1990 : Sommet de la CEPGL à Gbadolite (le Président Museveni est invité) sur la crise rwando-ougandaise. Le Président Museveni propose de mettre en place un groupe d'observateurs sans aucun mandat d'intervention armée. Le groupe d'observateurs serait là simplement pour informer que le cessez-le-feu a été rompu ou non, sans réel pouvoir d'influer sur les événements dans un sens ou dans l'autre.

20 novembre 1990 : Sommet de la CEPGL à Goma et rencontre entre les chefs d'état rwandais et ougandais à Cyanika.

28 décembre 1990 : publication par la Commission Nationale de Synthèse d'un avant-projet de Charte politique instaurant le multipartisme.

23 janvier 1991 : un raid des *Inkotanyi* lancé à partir des volcans Gahinga et Muhabura sur la ville de Ruhengeri réussit à faire libérer, à l'aube, 1.566 prisonniers dont le fameux Colonel Théoneste Lizinde et le Commandant Stanislas Biseruka à la maison d'arrêt de Ruhengeri.

4 février 1991 : Remaniement ministériel

1. Président de la République : Général-Major Juvénal HABYARIMANA
2. Ministre de la Défense Nationale : Général-Major Juvénal HABYARIMANA
3. Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale : Dr Casimir BIZIMUNGU
4. Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal : Faustin MUNYAZESA
5. Ministre du Plan : Augustin NGIRABATWARE
6. Ministre des Finances : Benoît NTIGULIRWA

7. Ministre de la Justice : Sylvestre NSANZIMANA
8. Ministre de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle : Charles NYANDWI
9. Ministre à la Présidence de la République : Enoch RUHIGIRA
10. Ministre à la Présidence de la République chargé des questions relatives à la Défense et à la Sécurité nationale : Col. BEM Augustin NDINDILIYIMANA
11. Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Associatif : Callixte NZABONIMANA
12. Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : Constantin CYUBAHIRO
13. Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire : Daniel MBANGURA
14. Ministre de la Santé : François NSENGUMUREMYI
15. Ministre des Transports et Communications : Alphonse HIGANIRO
16. Ministre des Travaux Publics, de l'Energie et de l'Eau : André NTAGERURA
17. Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat : Joseph NZIRORERA
18. Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts : James GASANA
19. Ministre du Commerce et de la Consommation : François NZABAHIMANA

8 février 1991 : violation du cessez-le feu par le FPR et attaque massive dans les sous-préfectures de Kirambo, Kinyihira (Byumba et Ruhengeri).

19 février 1991 : sommet de Dar-es-Salam réunissant les Chefs d'Etat du Rwanda, du Burundi, de l'Ouganda de la Tanzanie et le Premier Ministre Zaïrois, le Secrétaire Général de l'OUA et le Directeur des relations Extérieures du HCR : déclaration de Dar-es-Salam sur « les solutions durables au problème des réfugiés ».

29 mars 1991 : Libération de 5000 prisonniers victimes des rafles policières du lendemain du 5 octobre 1990. Sommet de N'sélé sous la supervision de l'OUA : il est décidé de mettre en place un Groupe d'Observateurs Militaires Neutres (GOMN). Il sera composé de contingents en provenance du Burundi, Uganda, Zaïre sous la supervision de l'OUA. L'accord stipulait notamment dans son article II :

6. le retrait de toutes les troupes étrangères après la mise en place effective du Groupe d'observateurs militaires neutres à l'exception des Coopérants militaires se trouvant au Rwanda suite aux accords bilatéraux de Coopération ;

7. la non-infiltration des troupes et l'interdiction d'acheminement des troupes et de matériel de guerre sur le terrain occupé par chaque partie.

20 mars 1991 : restructuration et nouveaux statuts du MRND lors d'un congrès extraordinaire. Le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement devint, sans modification de sigle, le Mouvement Républicain National pour la Démocratie et le Développement et adopte le principe de l'adhésion volontaire. Par ailleurs on constate une démocratisation accrue au sein des organes en garantissant la compétition et la liberté de candidatures. Les organes chargés d'établir les listes des candidats n'ont que la prérogative de « dresser » et non d' « arrêter » les listes.

Constitution instaurant le multipartisme et régime semi-présidentiel (12^{ème} gouvernement)

10 juin 1991 : Adoption d'une nouvelle constitution instaurant le multipartisme

18 juin 1991 : promulgation de la loi sur les partis politiques

1^{er} juillet 1991 : le MDR et le PSD et le PL sont agréés.

5 juillet 1991 : le MRND se transforme en MRNDD suivant les nouveaux statuts.

8-9 septembre 1991 : sommet à Gbadolite réunissant les Présidents rwandais, burundais, nigérian, zaïrois, le secrétaire général de l'OUA, le premier vice-président tanzanien et le Ministère des Affaires étrangères ougandais sur la crise rwandaise.

13 octobre 1991 : un Premier Ministre du MRND, Sylvestre Nsanzimana, est nommé afin de mettre en place une équipe gouvernementale de coalition, chargée entre autres de l'organisation des élections. Un gouvernement sera formé le 31 décembre 1991 avec la participation d'un Ministre PDC.

30 décembre 1991 : formation du gouvernement Nsanzimana (MRND+1PDC)

1. Président de la République : Général-Major Juvénal Habyarimana
2. Premier Ministre : Sylvestre NSANZIMANA (nommé le 13/10/1991)
3. Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale : Dr Casimir BIZIMUNGU
4. Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Environnement : James GASANA
5. Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat : Gaspard RUHUMULIZA
6. Ministre de la Défense Nationale : Colonel Augustin NDINDILYIMANA
7. Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire : Daniel MBANGURA
8. Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : Constantin CYUBAHIRO
9. Ministre des Finances : Enoch RUHIGIRA
10. Ministre de la Fonction Publique : Alexandre MUTERAHEJURU
11. Ministre de l'Information : Fidèle NKUNDABAGENZI
12. Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal : Faustin MUNYAZESA
13. Ministre de la Jeunesse et des Associations Coopératives : Callixte NZABONIMANA
14. Ministre de la Justice : Matthieu NGIRUMPATSE
15. Ministre du Plan et de la Coopération Internationale : Augustin NGIRABATWARE
16. Ministre de la Santé : Dr Jean Baptiste NDALIHORANYE
17. Ministre des Transports et Communications : André KATABARWA
18. Ministre du Travail et des Affaires Sociales : Prosper MUGIRANEZA
19. Ministre des Travaux Publics et de l'Energie : André NTAGERURA

janvier 1992 : Rencontre à Arusha des Présidents Habyarimana et Museveni.

1^{er} gouvernement multipartite

13 mars 1992 : accord avec les partis politiques pour un gouvernement de cohabitation : protocole d'accord pour la formation du 2^{ème} gouvernement intérimaire. Le nouveau gouvernement prit ses fonctions le 3 avril 1992. Il comptait 9 ministres du MRND, 4 Ministres MDR, 3 Ministres PL, trois PSD, un PDC. Le gouvernement fut investi le 16 avril 1992 :

1. Président de la République : Général-Major Juvénal Habyarimana
2. Premier Ministre : Dismas NSENGIYAREMYE
3. Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale : Boniface NGULINZIRA
4. Ministre du Plan : Augustin NGIRABATWARE
5. Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal : Faustin MUNYAZESA
6. Ministre de la Défense : James GASANA
7. Ministre des Finances : Marc RUGENERA
8. Ministre de la Fonction Publique : Prosper MUGIRANEZA

9. Ministre de la Justice : Stanislas MBONAMPEKA, il démissionnera en décembre 1992 suite à l'affaire Mugesera, et le poste restera vacant jusqu'au prochain remaniement ministériel.
10. Ministre des Travaux Publics et de l'Energie : Félicien GATABAZI
11. Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Environnement : Frédéric NZAMURAMBAHO
12. Ministre de l'Information : Pascal NDENGEJEHO
13. Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire : Agathe UWILINGIYIMANA
14. Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : Daniel MBANGURA
15. Ministre du Travail et des Affaires Sociales : Landoald NDASINGWA
16. Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat : Mme Agnès NTAMABYALIRO
17. Ministre de la Santé : Dr Casimir BIZIMUNGU
18. Ministre des Transports et des Communications : André NTAGERURA
19. Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Associatif : Callixte NZABONIMANA
20. Ministre de la Famille et de la Promotion féminine : Mme Pauline NYIRAMASUHUKO
21. Ministre du Tourisme et de l'Environnement : Gaspard RUHUMULIZA

22 avril 1992 : le président quitte l'armée pour pouvoir être désigné candidat à la prochaine élection présidentielle.

Mai 1992 : offensive du FPR qui occupe quelques communes dans l'extrême nord. L'attaque refoule plus de 350.000 personnes, ceux qui sont trouvés sur place sont purement et simplement massacrés. Les premières communes occupées au mois de juin sont vidées de leur population.

28 mai-4 juin 1992 : Rencontre entre les partis d'opposition et le FPR à Bruxelles. Ils vont former une coalition « Forces Démocratiques de Changement » (FDC) et signer avec la rébellion des accords de coopération et d'échange de renseignements ainsi que de désobéissance civile pour le renversement du régime Habyarimana.

8 juin 1992 : ils signèrent, à Paris, au Centre de conférences International Kléber, des accords de paix avec le FPR sans que l'ensemble du gouvernement soit tenu au courant. Les Ministres du MRND dont celui de la Défense et celui de l'Intérieur, n'ont pas été tenus au courant, alors qu'ils devaient discuter de la mise à jour de l'accord de paix de N'sélé et des thèmes à aborder pendant les négociations de paix qui allaient suivre.

12 juillet 1992 : un communiqué conjoint fut signé prévoyant une trêve temporaire à partir du 19 juillet 1992, un cessez-le-feu devant entrer en vigueur le 31 juillet 1992 ainsi que le déploiement du Groupe d'Observateurs Militaires Neutres.

18 août 1992 : signature du premier protocole d'accord relatif à l'état de droit.

1^{er} février 1993 : Rencontre du Président Habyarimana et Museveni à Entebbe

8 février 1993 : Violation du cessez-le feu par le FPR. Nouvelle offensive du FPR arrêtée aux portes de Kigali, cette attaque entraîne l'exode de plus d'un million de personnes de la préfecture de Ruhengeri et Byumba, qui s'entassent à Nyacyonga aux portes de Kigali. Le FPR se rend coupable d'exécutions sommaires.

6-mars 1993 : négociation à Dar-es-Salam entre une délégation gouvernementale rwandaise conduite par Dismas Nsengiyaremye et le Président du FPR Kanyarengwe Alexis. La déclaration finale fixe le nouveau rapport de force militaire (retrait du FPR sur ses positions

antérieures, création d'une zone tampon etc.). Celui-ci prévaudra jusqu'au 6 avril 1994.

30 mars 1993 : Démission de J. Habyarimana de la Présidence du MRND pour éviter le cumul des fonctions administratives et politiques.

15 avril 1993 : Le gouvernement de Dismas Nsengiyaremye est reconduit pour trois mois.

18 mai 1993 : Emmanuel Gapyisi sera froidement exécuté devant son domicile à Remera (Kigali) par un commando du FPR.

2^{ème} gouvernement multipartite (gouvernement de transition)

18 juillet 1993 : Agathe Uwilingiyimana devient Premier Ministre du Gouvernement de coalition.

1. Président de la République : Général-Major Juvénal Habyarimana
2. Premier Ministre : Agathe UWILINGIYIMANA
3. Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale : Anastase GASANA
4. Ministre du Plan : Augustin NGIRABATWARE
5. Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal : Faustin MUNYAZESA
6. Ministre de la Défense : James GASANA s'exile en Suisse le 19 juillet, il sera remplacé par Augustin BIZIMANA le 30 juillet 1993.
7. Ministre des Finances : Marc RUGENERA
8. Ministre de la Fonction Publique : Prosper MUGIRANEZA
9. Ministre de la Justice : Agnès NTAMABYALIRO
10. Ministre des Travaux Publics et de l'Energie : Félicien GATABAZI
11. Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Environnement : Frédéric NZAMURAMBAHO
12. Ministre de l'Information : Faustin RUCOGOZA
13. Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire : Jean-Marie Vianney MBONIMPA
14. Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : Daniel MBANGURA
15. Ministre du Travail et des Affaires Sociales : Landoald NDASINGWA
16. Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat : Justin MUGENZI
17. Ministre de la Santé : Dr Casimir BIZIMUNGU
18. Ministre des Transports et des Communications : André NTAGERURA
19. Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Associatif : Callixte NZABONIMANA
20. Ministre de la Famille et de la Condition féminine : Mme Pauline NYIRAMASUHUKO
21. Ministre du Tourisme et de l'Environnement : Gaspard RUHUMULIZA

4 août 1993 : Signature des accords d'Arusha. Présence à Kigali d'une mission de reconnaissance des Nations Unies dirigée par le Général Dallaire

25 août 1993 : assassinat de Fidèle Rwambuka, ancien Bourgmestre de Kanzenze.

5 octobre 1993 : Vote par le Conseil de sécurité de la résolution 872 créant la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), le Général Dallaire est désigné comme commandant de la Force de la MINUAR.

20-21 octobre 1993 : Coup d'état au Burundi et assassinat par des putschistes tutsis, de Melchior Ndadaye, premier chef d'état hutu élu démocratiquement.

1^{er} novembre 1993 : début du déploiement des troupes de la Minuar

17 Novembre 1993 : Inauguration du QG Force Minuar à Kigali en présence du Président Habyarimana.

23 novembre 1993 : Arrivée à Kigali de M. Booh-Booh, représentant spécial du secrétaire Général des Nations unies.

10-11 décembre 1993 : Le gros du détachement français « Noroît » quitte le Rwanda.

28 décembre 1993 : arrivée à Kigali des Représentants du FPR

Dernière investiture du Président Habyarimana et 1^{ère} Projection du GTBE

5 janvier 1994 Investiture du Président Habyarimana et report de la mise en place du GTBE et de la nouvelle Assemblée nationale prévus par les Accords d'Arusha. La mise en place du gouvernement de « transition à base élargie » qui était annoncée ce jour là fut aussi reportée. Il devait se composer ainsi :

1. Président de la République : Général-Major Juvénal Habyarimana
2. Premier Ministre : Faustin TWAGIRAMUNGU
3. Vice-Premier Ministre et Secrétaire d'Etat à la réintégration des réfugiés : Dr Jacques BIHOZAGARA
4. Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : Ferdinand NAHIMANA
5. Ministre de la Défense : Augustin BIZIMANA
6. Ministre de la Famille et de la Condition féminine : Mme Pauline NYIRAMASUHUKO
7. Ministre du Plan : André NTAGERURA
8. Ministre de la Fonction Publique : Prosper MUGIRANEZA
9. Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire : Agathe UWILINGIYIMANA
10. Ministre de l'Information : Faustin RUCOGOZA
11. Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération : Jean Marie Vianney MBONIMPA
12. Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Environnement : Frédéric NZAMURAMBAHO
13. Ministre des Travaux Publics et de l'Energie : Félicien GATABAZI
14. Ministre des Finances : Marc RUGENERA
15. Ministre de la Justice : Aloys NIYOYITA
16. Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat : Agnès NTAMABYALIRO
17. Ministre du Travail et des Affaires Sociales : Dr Madeleine BAGWANEZA
18. Ministre du Tourisme et de l'Environnement : Jean Népomuscène NAYINZIRA
19. Ministre de l'Intérieur : Pasteur BIZIMUNGU
20. Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Associatif : Seth SENDASHONGA
21. Ministre de la Santé : Colonel Dr Joseph KAREMERA
22. Ministre des Transports et des Communications : Mme Immaculée GAHIMA KAYUMBA

8 février 1994 : expédition punitive du FPR sur Gisenyi et Ruhengeri.

21 février 1994 : Assassinat de Félicien Gatabazi, Président du Parti Social Démocrate (PSD)

23 février 1994 : assassinat de Martin Bucyana de la Coalition pour la Défense de la République (CDR)

2^{ème} projection du GTBE

18 mars 1994 : Nouvelle projection de composition du Gouvernement de Transition à Base Elargie (toujours pas investi), prenant en compte les développements politiques, notamment l'assassinat de Félicien Gatabazi et la représentation de la frange pro-Twagiramungu au sein du Gouvernement.

1. Président de la République : Général-Major Juvénal HABYARIMANA
2. Premier Ministre : Faustin TWAGIRAMUNGU
3. Vice-Premier Ministre et Secrétaire d'Etat à la réintégration des réfugiés : Dr Jacques BIHOZAGARA
4. Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : Ferdinand NAHIMANA
5. Ministre de la Défense : Augustin BIZIMANA
6. Ministre de la Famille et de la Condition féminine : Mme Pauline NYIRAMASUHUKO
7. Ministre du Plan : André NTAGERURA
8. Ministre de la Fonction Publique : Prosper MUGIRANEZA
9. Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire : Agathe UWILINGIYIMANA
10. Ministre de l'Information : Dismas NSENGIYAREMYE ou Boniface NGULINZIRA
11. Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération : Dismas NSENGIYAREMYE ou Boniface NGULINZIRA
12. Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Environnement : Frédéric NZAMURAMBAHO
13. Ministre des Travaux Publics et de l'Energie : Augustin IYAMUREMYE
14. Ministre des Finances : Marc RUGENERA
15. Ministre de la Justice : Aloys NIYOYITA
16. Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat : Justin MUGENZI
17. Ministre du Travail et des Affaires Sociales : Landoald NDASINGWA
18. Ministre du Tourisme et de l'Environnement : Jean Népomuscène NAYINZIRA
19. Ministre de l'Intérieur : Pasteur BIZIMUNGU
20. Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Associatif : Seth SENDASHONGA
21. Ministre de la Santé : Colonel Dr Joseph KAREMERA
22. Ministre des Transports et des Communications : Mme Immaculée GAHIMA KAYUMBA

25 mars 1994 : report de la mise en place des institutions de transition.

28 mars 1994 : nouveau report de la mise en place des institutions de transition par le fait de l'absence du Président Habyarimana et d'une quinzaine de députés.

4 avril 1994 : mise en garde des Nations Unies qui menacent de retirer la MINUAR en l'absence de progrès dans la mise en place des institutions de transition.

6 avril 1994 : Renouvellement pour trois mois du mandat de la MINUAR et décision de la CIVPOL (police de l'ONU) d'organiser le lendemain une fouille systématique du quartier de Nyakabanda pour récupérer les armes circulant parmi la population.

Assassinat du Président Habyarimana.